

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE SYNODALE DU 14/05/2022

Prière ensemble et synod'attitude. **Lecture** des Actes des Apôtres : ch. 20, v27-32.

Réactions à cette lecture :

La perversité évoquée par Paul vient de l'humain, et Paul dès le départ était très lucide sur ce qui pourrait se passer dans l'avenir pour l'humanité !...

Réponses à la 1ère question :

Quels sentiments sont venus à moi après la publication du rapport SAUVÉ le 5 octobre 2021 ?

Comment ce rapport touche-t-il mon humanité ? Ma foi ?

Mon lien à l'Eglise a-t-il changé ? (mon appartenance, mon engagement, mon attitude....)

Pourquoi ?

Le sentiment ressenti après la publication du rapport Sauvé fut 1 choc provoqué par l'omerta sur ce qui se passait depuis des siècles...De plus, après une incroyable attente de ce rapport fait pour l'Eglise, on a noté qu'il n'y avait pas que l'Eglise qui était touchée par les abus sexuels ...

On a constaté aussi que les participations aux célébrations n'ont pas parues être affectées par cette parution...Avant le rapport, dans certaines régions, on savait...Mais on pensait que c'était exagéré. En fait, c'est resté beaucoup trop longtemps caché. Des religieux et des laïcs savaient...

Mais la plus grande surprise du rapport fut la révélation du terrible nombre si important de victimes, car qui aurait pu penser à un tel nombre...Cela entraîna donc un manque de confiance vis à vis des prêtres, mais aucun changement dans la foi...Il y a des sentiments d'horreur devant de tels actes, mais le pire c'est que ceux qui savaient n'ont pas pu ressentir le besoin d'en parler...

Les victimes se taisaient et c'est compréhensible en raison de la culpabilité éprouvée injustement.

Il y a eu aussi pour elles, très souvent, une amnésie traumatique et destructrice..., la parole des prêtres restant toujours infaillible : « parole d'évangile »...

Un autre choc fut le grand nombre de laïcs en responsabilité dans l'Eglise désignés comme abuseurs eux aussi dans ce rapport. On a placé des personnes dans une mission évangélique qui ont engendré des horreurs.

Il faut donc une vraie remise en cause du système, de la formation des religieux et laïcs dans l'Eglise. Les rapports humains entre les divers ministères d'Eglise et le peuple des croyants n'existaient pas et il faut justement redonner sa réelle place au peuple de Dieu, avec davantage de fraternité entre tous..., car, tout a toujours fonctionné à sens unique, le prêtre étant le guide du peuple pour tout...Mais inversement le peuple doit aussi pouvoir aider, soutenir et même guider les prêtres si nécessaire.

Un autre choc dans ce rapport a été les nombreux faux témoignages de dissimulation derrière l'institution qui sont devenus ainsi des « contre témoignages de l'évangile ».

Pour être ordonné prêtre, il faut pour la formation 3 ans de théologie, 3 ans de philosophie et 3 ans d'activité en paroisse, mais il y a de grosses lacunes. Les prêtres dépendent de leurs aînés et de leur enseignement qui doit être « révolutionné ». Si le prêtre est mal formé, le peuple en souffre. Il faut donc changer et renouveler la formation des prêtres et des laïcs. Il faudrait un « Vatican III ».

L'Eglise tente de clarifier les choses mais doit accepter ses faiblesses.

Ce n'est pas la foi qui a changé. Car on a conscience de l'humanité et donc de la fragilité de tous les responsables d'abus...

Le plus choquant reste le silence pour protéger l'institution, le peuple de Dieu et non les victimes elles même dont la souffrance est enfin maintenant prise en compte et comprise.

Réponses à la 2ème question :

Le rapport de la CIASE fait apparaître un caractère « systémique » de ces crimes et abus. Cela signifie que la structure et le fonctionnement de l'Église ont pu, et peuvent peut-être encore les faciliter. Pour en sortir, le rapport fait 45 recommandations. Quels sont pour moi les points sur lesquels l'Église doit changer et se réformer urgemment, au niveau de la paroisse (groupe, mouvement, établissements...), au niveau du diocèse et au niveau du Vatican?

On laisse trop le prêtre tout seul et il n'est pas assez intégré dans la vie des villages et de leurs fêtes. Il n'a pas de contact assez proche avec les villageois... En passant dans ces fêtes les prêtres pourraient voir les « vrais gens », et être mis avec et au milieu des autres, sur un pied d'égalité. Cela permettrait de prendre le terme « Communauté » dans son sens le plus large. Tous devraient inviter et faire participer les prêtres à divers événements locaux. Les prêtres ne sont pas envoyés seulement pour les croyants pratiquants mais pour la communauté entière. Il y a des signes très importants quand des prêtres dialoguent avec des non pratiquants ou athées, etc..., par exemple dans un loisir comme la pétanque il y a des liens humains très forts qui se créent... et, au marché, il y a aussi des contacts extraordinaires...

La Cure est un lieu qui mélange les bureaux et le logement intime du prêtre... Autrefois, la chambre du prêtre était aussi son bureau de réception... Tout était beaucoup trop mêlé... et c'est si important de ne pas tout mélanger car c'est trop risqué... et les conséquences peuvent être graves...

Il faut des séminaristes en insertion dans les paroisses... mais, au moment du discernement les concernant, les communautés paroissiales ne peuvent pas toujours donner leurs avis... On a le sentiment qu'en raison de la pénurie de prêtres si angoissante, on ne veut perdre aucun séminariste, même s'il y a peut-être un signe qu'il lui faut plus de formation, ou une autre raison...

Normalement les séminaristes reçoivent des lettres donnant des avis sur eux... Il semble y avoir un dysfonctionnement... En tant que paroisse, on doit pouvoir interpellier le diocèse. Il ne faut pas empêcher le discernement à cause de la peur du manque de prêtres... le questionnement ou la demande d'avis sur les séminaristes n'existent pas assez...

On ne peut imposer des soins aux responsables d'abus sexuels.

Comment peut-on agir quand on sait ?

La hiérarchie institutionnelle est à remettre en question : exemple de la dépendance des prêtres des LME : cela coupe la parole et ne la libère pas. De plus, les curés, responsables hiérarchiques, n'ont pas la formation et les compétences sur le droit du travail, l'organisation, la gestion de salariés, etc. Les LME ont d'abord été co-responsables avec les curés, par exemple, dans le domaine catéchistique. Puis il y eut une évolution et les LME sont passés sous la responsabilité des curés. Et à présent le curé est devenu leur patron comme dans une entreprise... Ce n'est pas la mission du prêtre qui doit redevenir un pasteur pour accompagner spirituellement les paroissiens. On a parlé de coordinateur laïc de paroisse co-responsable pour la gestion. Qu'en est-il réellement ?

A Madagascar l'évêque a pris la décision pour son diocèse de ne pas parler de curé mais de modérateur et celui-ci change régulièrement de paroisse.

En France il en existe quelques-uns. Il y a aussi des paroisses sans curés gérées par des LME...

Dans l'évangile, il est dit : « Ne donnez à personne le nom de père... » (Mt 23,9)... Et on continue à nommer tous les prêtres « pères »... Les évêques ne sont pas les pères des prêtres comme cela a pu être dit parfois... Les prêtres sont des hommes comme les autres. La soutane, le col romain, mettent une distance entre eux et le peuple... Dans le mot « père », il y a une notion d'autorité alors que dans l'Église il ne doit y avoir que « fraternité... ». Pour des jeunes, baptisés ou non, non pratiquants, ou seulement très occasionnellement, souvent les termes employés pour désigner les différents niveaux de la hiérarchie de l'église leur semblent désuets et datant du Moyen âge et peuvent les

choquer, ainsi que trop de fastes et de décorums, qui pour eux manquent de simplicité, coûtent peut-être chers, alors que , pour beaucoup très généreux , ils sont davantage sensibles aux appels aux dons et aux actions pour les migrants, les démunis, la faim dans le monde, etc, etc....Pour ces jeunes, la religion c'est surtout les actions de fraternité qui sont importantes !!!...

Réponses à la 3ème question :

Les souffrances liées à ces crimes, sont tues et cachées, nous le savons. Mais quelle pourrait être notre attitude afin d'accueillir la parole des personnes qui ont eu à les subir ? Qu'est-ce qu'une attitude juste ? De quelle aide avons-nous besoin pour avoir une telle attitude ?

Quelle doit être maintenant l'attitude la plus juste de notre diocèse vis-à-vis des victimes ?

Vis-à-vis de ceux qui ont commis ces actes ?

Les victimes doivent pouvoir parler à quelqu'un de tout à fait neutre. C'est bien plus facile pour elles. Il y a davantage de recul de part et d'autre....

Notre attitude face à une victime doit être : écoute, non-jugement, confiance et croyance ferme en la parole libérée. Il faut les remettre entre les mains de professionnels compétents...

Au diocèse, il a été créé une cellule d'écoute avec des personnes indépendantes du clergé : avocats, psychiatres, psychologues, etc... C'est une précaution très importante pour que les victimes ne deviennent pas les coupables...Il y a aussi un numéro de téléphone d'un spécialiste de la question que les prêtres peuvent donner à la personne abusée...

Pour la confession d'un abuseur, le sacrement étant donné par Dieu, quelle est la solution ?...

L'absolution peut être refusée pour souligner la gravité de l'abus...

La parole s'étant libérée, les abuseurs sont un peu devenus « l'ennemi public N°1 »...L'acte est vraiment monstrueux...Mais il faut être très vigilant sur chaque profil...On enlève ces prêtres abuseurs de l'Église, mais quelle attitude est la plus juste vis à vis d'eux ? Par exemple le père Preynat, réduit à l'état laïc, n'a plus aucun salaire et c'est son frère qui l'a pris en charge et l'aide...

Être rejeté par toute l'Église peut être une injustice et même provoquer parfois la récidive chez des êtres seuls et livrés à eux même...L'Église doit continuer à les accompagner, mais comment ?

Quand il y a condamnation au pénal, il y a automatiquement une réduction à l'état laïc et donc plus aucun accompagnement de l'Église.

Conclusion :

Pour les séminaristes en paroisse, les prêtres ou laïcs en mission doivent pouvoir donner leur avis au sujet de leur avenir...

Pour les prêtres, il faut faciliter et augmenter les contacts et la communication avec eux partout, et donc ne jamais tomber dans « l'entre-soi »...Ce serait ainsi une véritable « ouverture » de l'Église...

Pour l'Église, il faut redéfinir ce qu'elle doit être, redéfinir sa hiérarchie, ses pouvoirs, etc...et bien noter, par exemple, que, dans le sacrement de mariage, le prêtre est témoin et que ce sont les mariés qui se donnent le sacrement.

Pour « Vatican II », même s'il faudrait un « Vatican III », il faut surtout, d'abord, l'appliquer davantage et réellement...

Pour les victimes, il faut : écouter, croire, soutenir moralement et orienter...

Pour les abuseurs, la réduction à l'état laïc n'est pas la solution. C'est une vaste dévalorisation des laïcs...Cela peut créer une vraie injustice et même jusqu'au renvoi dans la rue...Il y a une ligne de crête à tenir...L'ancienne attitude de l'Église a été de se préserver à tout prix...On pensait que le prêtre abuseur était un pécheur qui allait se convertir...La dénonciation peut être une vindicte publique...Pourtant la conversion ne suffit jamais car les abus viennent d'un état de maladie très grave à traiter ...pour que cesse le passage à l'acte...Selon les psychiatres l'immense majorité des pédophiles ne passent pas à l'acte et il y a plusieurs formes de pédophilie...